

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2021
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 37

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/06/2021
(accusé de réception du 29/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Signature de marchés publics après consultations

Il s'agit d'autoriser la signature de quatre marchés publics.

Lors de la réunion du 7 juin 2021, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du théâtre Max Jacob

Le marché a pour objet un marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Théâtre Max Jacob inauguré en 1904. Son principal objectif est la mise en accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite et sa mise en sécurité pour le public, les artistes et les techniciens, tout en conservant l'esprit du lieu.

Les principaux éléments du programme de réhabilitation sont les suivants :

- la mise en accessibilité pour le public et pour les artistes ;
- la reconfiguration de la salle pour un bon confort d'écoute et de visibilité et une jauge d'environ 300 spectateurs ;
- la réouverture des balcons au public ;
- la refonte du bloc scène et de ses espaces servants avec notamment le rabaissement et la mise à plat de la scène actuellement trop haute et en pente (l'avant-scène serait conservée) ;
- la mise aux normes et à niveau des équipements scéniques ;
- la mise aux normes des équipements techniques du bâtiment (système de sécurité incendie, désenfumage, installations électriques, chauffage, plomberie, ...)
- le traitement acoustique et thermique de la salle ;
- le respect de l'inscription des façades et des toitures à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

L'enveloppe prévisionnelle affectée à l'ensemble des travaux est fixée à 2 500 000 euros HT (valeur 12/2019).

Il s'agit d'une mission de maîtrise d'œuvre conformément aux articles R. 2431-4 et suivants du code de la commande publique. Le marché se décompose en phases techniques en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique.

Les prestations comprennent ainsi la mission de base sur bâtiment en réhabilitation : APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR et les éléments de mission complémentaires suivants : DIA, OPC, CSSI (coordination des systèmes de sécurité incendie), SYN (synthèse), BIM management (phases études et réalisation), EFAE (étude de faisabilité d'approvisionnement en énergie), STD (simulation thermique dynamique, pour la salle et le bloc scène uniquement), AM (avant-métrés).

La procédure de passation utilisée est la procédure avec négociation en application des dispositions des articles L. 2124-3, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

Le contrat est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la période de parfait achèvement des travaux.

L'attributaire est le groupement FABRE SPELLER / TPF Ingénierie / STUDIO DAP / KANJU, le mandataire étant la société FABRE SPELLER Architectes sise 7 place Michel de l'Hospital 63000 CLERMONT FERRAND, sur la base d'un montant provisoire de 417 000,00 euros HT (taux de rémunération fixé à 16,68 %).

- Prestations de sécurité et de gardiennage pour les activités récurrentes et ponctuelles de la ville de Quimper

Le marché a pour objet la réalisation de l'ensemble des différentes prestations de sécurité et de gardiennage récurrentes et ponctuelles, pour l'intégralité des services de la ville de Quimper.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre sans montant minimum ni maximum passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le marché est réparti en cinq lots comme suit :

Lot	Libellé
1	Gardiennage et sécurité du musée des beaux-arts
2	Gardiennage et sécurité de l'hôtel de ville et d'agglomération et des bâtiments annexes
3	Gardiennage du centre technique
4	Surveillance et fermeture des jardins clos
5	Prestations de sécurité horaires

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre séparé qui sera attribué à un seul opérateur économique.

Le marché est conclu à compter du 1^{er} septembre 2021 pour une période initiale d'un an, reconductible tacitement trois fois. La durée de chaque période de reconduction est d'un an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quatre ans. Il se termine donc au plus tard au 31/08/2025.

L'estimation financière annuelle maximale pour chaque lot est la suivante :

Lot	Montant estimatif maximum annuel HT
1	130 000 €
2	20 000 €
3	40 000 €
4	13 000 €
5	60 000 €
Total	263 000 €

Les attributaires sont les suivants :

Lot	Dénomination sociale/adresse	Montant de l'offre au regard du DE (HT)
1	OPTIONS SECURITE SECURITEAM 5 rue Simone Signoret 56100 LORIENT	92 087,49 €
2	OPTIONS SECURITE SECURITEAM 5 rue Simone Signoret 56100 LORIENT	12 480,26 €
3	OPTIONS SECURITE SECURITEAM 5 rue Simone Signoret 56100 LORIENT	34 875,00 €
4	SECURITAS FRANCE SARL 3 avenue des peupliers 35510 CESSON SEVIGNE	11 817,00 €
5	OPTIONS SECURITE SECURITEAM 5 rue Simone Signoret 56100 LORIENT	41 172,07 €

- **Illuminations de fin d'année 2021**

Le marché a pour objet la mise en œuvre des illuminations de fin d'année 2021 comprenant la recherche de solutions en matière d'illuminations festives du centre-ville de Quimper et des mairies annexes (maison des services publics de Penhars - rue Paul Borrossi, mairie d'Ergué-Armel- avenue Léon Blum, mairie de Kerfeunteun- rue d'Orense), du vendredi 3 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022 inclus, notamment à l'aide des éléments suivants :

- la mise en place de motifs d'illuminations traversant ou « Zig Zag » sur les rues ;
- la mise en place de frises sur les remparts, passerelles et ponts ;
- l'habillage d'arbres et de sapins,

Y compris toute intervention 7j/7 et 24h/24 pour mise en sécurité des installations en cas de décrochage de motif ou mise en sécurité électrique des réseaux.

Le marché comprend la maintenance pendant la période considérée.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un accord-cadre avec un montant maximum (197 000 € HT) passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Cet accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique.

Ce montant maximum se décompose comme suit : la rémunération de la prestation est fixée à 185 000 Euros HT et 12 000 Euros HT maximum pour des travaux annexes sur bon de commande.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

L'attributaire est l'entreprise CITEOS – LUCITEA OUEST SAS (projet n° 1) sise 54 avenue de Kéradennec – 29337 QUIMPER Cedex.

- **Fourniture et livraison de cinq véhicules utilitaires légers (fourgonnettes tôlées 2 à 3 places en motorisation GNV) pour les services techniques de la ville de Quimper**

Le marché a pour objet la fourniture et la livraison de cinq véhicules utilitaires légers - Fourgonnettes tôlées 2 à 3 places, en motorisation GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) pour les services techniques de la ville de Quimper.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire attribué à un seul opérateur économique, dont le montant est estimé à 105 000,00 € TTC.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à validation de la livraison. Le délai de livraison ne doit pas excéder 25 semaines.

L'attributaire est la société Centre Bretagne Véhicules Industriels (CBVI) sise ZI de Kergoustard – rue de la Vieille Houssaye – 56300 SAINT-THURIAU, pour un montant de 102 050,80 € TTC (frais d'immatriculation compris).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à signer ces marchés publics.